

## Le prochain « Petit déj' Discri » du Grand Narbonne aura lieu le jeudi 17 mai

Le prochain rendez-vous des « Petits déj' Discri » du Grand Narbonne aura lieu jeudi 17 mai à 8h30 à IN'ESS Le Grand Narbonne (avenue Pompidor à Narbonne), sur le thème « *Situation des femmes dans les quartiers : quelles solutions envisageables ?* ». Il s'agira d'expliquer les difficultés diverses rencontrées par les femmes dans les quartiers prioritaires et de présenter des actions pour améliorer leur situation.

**Les habitants des quartiers sont particulièrement exposés aux discriminations.** Plusieurs études récentes ont également démontré que leur lieu de résidence, porteur de stéréotypes, était souvent un handicap dans leur recherche d'emploi.

**Cette discrimination touche encore plus les femmes.** D'après l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) et le récent rapport Borloo, **près d'une femme sur trois éprouve un sentiment d'insécurité dans son quartier**, contre moins d'une femme sur cinq dans les agglomérations environnantes. Dans la plupart des cas, les femmes « occupent l'espace public par besoin plus que par plaisir » ; elles sont victimes d'un contrôle social et d'usages genrés des lieux publics, qui contribuent à ce que dès l'adolescence, femmes et hommes ne s'y rencontrent que très peu.

**Seulement 25 % des femmes ont le permis**, contre 90% hors quartiers. **La part des familles monoparentales atteint plus de 24%** dans les quartiers prioritaires contre moins de 16% dans les autres quartiers. **Le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans dans les quartiers prioritaires est de 39%**, contre 49% chez les hommes des quartiers prioritaires et 61% chez l'ensemble des femmes.

**La rencontre du jeudi 17 mai permettra de recenser des actions concrètes qui pourront être mises en œuvre rapidement, afin d'améliorer la vie des femmes dans nos quartiers.**

Présence à confirmer par mail à [a.koci@legrandnarbonne.com](mailto:a.koci@legrandnarbonne.com)

**Le Grand Narbonne porte depuis juillet 2012 le Plan de lutte contre les discriminations.** Couvrant d'abord l'emploi, il s'est élargi à partir de septembre 2015 à d'autres domaines (éducation, santé, logement...) Le plan de lutte comprend un panel d'actions de **formation, information** et de **sensibilisation des publics**. Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération organise les **petits déjeuners « Discriminations, si on en parlait... Diversité, si on la construisait »**, afin d'échanger et de débattre autour de ces questions.

Outre les petits-déjeuners, le plan de lutte contre les discriminations comprend des actions de sensibilisation avec notamment des **actions de formation** déployées auprès des services ressources humaines des collectivités, mais aussi des acteurs de l'emploi du territoire, des élus et des associations, ou encore la **semaine de l'Égalité**, avec des interventions et ateliers auprès des élèves du territoire.